

L'un et l'autre ouvrage, d'un vif intérêt pour cette tranche de notre histoire nationale, sont épuisés en librairie.

Leur réédition ferait connaître aux nouvelles générations, avec d'autres faits pertinents, les péripéties d'un drame qui aurait pu tourner au tragique, et auquel Servais, béni des Luxembourgeois, a attaché son nom.

J'ai encore connu Emmanuel Servais, ami de ma famille.

Etant enfant, il m'arrivait de jouer dans le préau de l'immeuble Servais, rue de la Congrégation, aujourd'hui propriété de l'Etat (il héberge actuellement les services du Ministère d'Etat), dont mes grands-parents maternels occupèrent le second étage.

Je me souviens des funérailles imposantes que la Ville de Luxembourg fit à son bourgmestre en exercice.

Mon imagination d'enfant fut frappée par les réverbères allumés en plein jour, crépés de noir, le long des voies de la ville qui livraient passage au cortège funèbre.

Le décès d'Emmanuel Servais déclencha d'âpres luttes autour du siège vacant de bourgmestre et de député de la ville.

Emile Servais, ingénieur, son fils, et Alexis BRASSEUR, avocat, député libéral du canton d'Esch, récemment échoué, se disputèrent la palme.

Brasseur l'emporta.

Il avait été l'objet d'attaques personnelles violentes au cours de la campagne.

Un procès en correctionnelle s'en suivit.

Brasseur reçut pleine satisfaction.

Je me souviens de ce débat pathétique, dont le réquisitoire et les plaidoiries furent publiés.

Le Procureur d'Etat, Emile SCHLESSER, occupant en personne le siège du Ministère Public, requit une sévère condamnation contre l'auteur d'articles diffamatoires — le journaliste Ch. E., ancien avocat — qui devait quelque reconnaissance à Brasseur et qui avait vraiment passé la mesure.

Emile Vandervelde, député socialiste belge, jeune avocat du Barreau de Bruxelles, se présenta à la barre pour le prévenu.

Ses saillies d'humour en cours de plaidoirie amusèrent le public. Mais sa tâche fut malaisée.

Plaidaient pour la partie civile MM. Adolphe SCHMIT et Edouard THILGES, tous deux du Barreau de Luxembourg, ce dernier prédécesseur immédiat de Paul Eyschen à la présidence du gouvernement, qui avait de surcroît occupé avec distinction les plus hautes charges dans l'Etat : Procureur Général d'Etat, Président de la Cour Supérieure de Justice, Président du Conseil d'Etat.

Les protestations indignées d'Edouard Thilges ne manquèrent pas leur effet.

Les tribunaux luxembourgeois, en ce temps, ne plaisaient pas sur le thème de l'honneur des personnes.